

## Français 43 à 46 – L'orthographe

### **43- Le système orthographique français**

#### 1) Grands principes de fonctionnement

L'écriture française est **alphabétique**. Les **unités graphiques** (26 lettres) sont destinées, à l'origine, à transcrire les phonèmes du français. Cependant il faut noter que :

- De nombreuses lettres sont **muettes** et servent à apporter des **informations grammaticales ou sémantiques**, sans correspondre à des unités orales,
- Parfois, **une lettre = un phonème** (ex : par -> [paR]),
- Parfois, **un phonème = plusieurs unités graphiques** (ex : [s] -> s, ss, t, x etc),
- Parfois, **une unité graphique (lettre) = plusieurs phonèmes** (ex : c -> [k] dans cor, [s] dans cela etc),
- Un **groupe de deux ou trois lettres** peut correspondre à **un seul phonème** (ex : au, eau -> [o]).

Les unités graphiques peuvent apporter des **informations sémantiques** de deux sortes :

- **Grammaticales** : indication du pluriel (*livres*), du féminin (*amie*) etc.
- **Sémantiques** surtout dans la distinction des homonymes (*sain, sein, saint, ceint*).

Ces unités sont souvent muettes, mais peuvent se prononcer en liaison (ex : *les oublis* [lezubli]).

De plus, de nombreuses lettres représentent des traces de l'histoire du français : **lettres étymologiques** (ex : « *temps* » de *tempus*) ou **lettres historiques** (ex : *consonnes doubles dans donner, homme car avant « on » et « om » marquaient le son [ɔ̃]*).

#### 2) Le graphème, unité graphique

Un **graphème** est une **unité abstraite** (# lettre : unité graphique concrète). C'est la **plus petite unité distinctive de la chaîne écrite**, qui correspond à un phonème ou fait référence au sens grammatical ou lexical.

Un graphème peut être constitué :

- **D'une seule lettre** : dans « par », on compte trois graphèmes correspondants chacun à un phonème,
- De **deux lettres (digramme)** : *an, on, au, ai, ph, ch ...*
- De **trois lettres (trigramme)** : *eau, oin,*
- D'une **lettre pourvue d'un signe diacritique** : accent (é, è, à, ô, ê, â, ù) ou cédille (ç).

Le mot « agneau » a 6 lettres mais 3 graphèmes seulement : a-gn-eau -> une lettre + un digramme + un trigramme.

Selon N. Catach, on distingue 3 sortes des graphèmes (selon le rôle qu'ils jouent) : **phonogrammes, morphogrammes et logogrammes**.

NB : -gramme vient du grec « gramma » qui signifie « lettre », « écriture ».

	<b>Phonogrammes</b>	<b>Morphogrammes</b>	<b>Logogrammes</b>
Définition	Graphèmes qui <b>transcrivent des phonèmes</b> . Ils codent du son.	<b>Information autre que phonique</b> , d'ordre <b>grammatical</b> ou <b>lexical</b> .	Graphèmes qui permettent de <b>distinguer graphiquement les homophones</b> : différencier des mots à l'écrit.
A savoir ...	Ils représentent 85% des graphèmes. Un graphème ne correspond pas à un seul phonème, et inverse. Ex : phonème [s] peut être transcrit par une dizaine de graphèmes / graphème s peut transcrire plusieurs phonèmes [s] et [z]. <b>130 phonogrammes / 36 phonèmes</b> .	<b>Morphogrammes grammaticaux</b> : donnent des indications sur le <b>nombre, le genre, la personne</b> . Ces marques ajoutées à la fin du mot sont généralement muettes.  <b>Morphogrammes lexicaux</b> : donnent des indications lexicales (famille de mots) qui relie un radical à ses dérivés.	<b>Logogrammes grammaticaux</b> : différencient les séries homonymiques.  <b>Logogrammes lexicaux</b> : permettent de traiter les oppositions portant sur le lexique.
Exemple	<i>Agneau</i> : 3 graphèmes (a-gn-eau) qui correspondent à 3 phonogrammes [a] [n] [o]. <i>Parti</i> : 5 graphèmes (p-a-r-t-i) / 5 phonogrammes [paRti].	<u>Morphogramme grammatical</u> : agneaux -> marque du pluriel. <u>Morphogramme lexical</u> : enfant -> relie le mot à sa famille (enfanter, enfantillage).	<u>Logogramme grammatical</u> : son/sont – a/à – et/est – ou/où... <u>Logogramme lexical</u> : bon/bond – repaire/repère ...

Ex : « tu peins », « peins » comprend 3 graphèmes p-ein-s : les 2 premiers sont des phonogrammes car ils transcrivent les phonèmes [p] et [ɛ̃], et le 3<sup>ème</sup> (le s) est un morphogramme qui indique la 2<sup>ème</sup> personne du singulier.

Attention !

- Un phonogramme peut avoir une valeur morphogrammique. Un morphogramme peut être prononcé : le « ai » de « il chantait » correspond au phonème [ɛ̃] et il est aussi la marque de l'imparfait. On parle de morphonogramme.
- Les phonogrammes peuvent avoir une valeur logogrammique. Dans tente/tante, les graphèmes « en » et « an » sont des phonogrammes et l'alternance « a/e » marque la différence entre les deux termes. Idem pour « ce /se ».

**Un même graphème peut donner plusieurs types de renseignements et avoir plusieurs valeurs.**

Exemple :

- Dans le mot « mangé », « é » est un phonogramme car il est prononcé. Il a aussi une valeur morphogrammique car c'est la marque du participe passé. Il peut avoir une valeur logogrammique quand on l'oppose à « manger ».

Donc :

- Les graphèmes font référence au son ou au sens.
- Les phonogrammes transcrivent des phonèmes ; les morphogrammes donnent des informations grammaticales ou lexicales ; les logogrammes permettent de distinguer les homonymes.

### 3) La typologie des erreurs de Nina Catach : un outil didactique

Catégories d'erreurs	Remarques	Exemples
<b>ERREURS EXTRAGRAPHIQUES</b>		
Erreurs à dominante calligraphique	Ajout ou absence de jambages, lettres mal formées, etc.	*mid (nid)
Reconnaissance et coupure des mots	Peut se retrouver dans toutes les catégories suivantes.	un *navion (un avion)
Erreurs à dominante extragraphique (en particulier phonétique). L'écrit est erroné parce que l'oral est erroné.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Omission ou adjonction de phonèmes</li> <li>– Confusion de consonnes</li> <li>– Confusion de voyelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*maintenant (maintenant)</li> <li>*crocodile (crocodile)</li> <li>*suchoter (chuchoter)</li> <li>*moner (mener)</li> </ul>
<b>ERREURS GRAPHIQUES (oral juste – écrit erroné)</b>		
Erreurs à dominante phonogrammique (règles fondamentales de transcription et de position)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– N'altérant pas la valeur phonique</li> <li>– Altérant la valeur phonique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*binette (binette)</li> <li>*pingoin (pingouin)</li> <li>*guorille (gorille)</li> <li>*merite (mérite)</li> <li>*briler (briller)</li> <li>*écureil (écureuil)</li> <li>*recard (regard)</li> </ul>
Erreurs à dominante morphogrammique		
a. morphogrammes grammaticaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Confusion de nature, de catégorie, de genre, de nombre, de forme verbale, etc.</li> <li>– Omission ou adjonction erronée d'accords étroits</li> <li>– Omission ou adjonction erronée d'accords larges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*chevaus (chevaux)</li> <li>*les rue (les rues)</li> <li>*ils chantes (chante)</li> <li>*tu achète (achètes)</li> </ul>
b. morphogrammes lexicaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Marques du radical</li> <li>– Marques préfixes/suffixes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*les films que les enfants ont vu (vus)</li> <li>*canart (canard)</li> <li>*anterrement (enterrement)</li> <li>*annui (ennui)</li> </ul>
Erreurs à dominante logogrammique		
a. logogrammes lexicaux	Confusion entre les homophones lexicaux	J'ai pris du *vain (vin)
b. logogrammes grammaticaux	Confusion entre les homophones grammaticaux	Ils *ce sont dit (se) *c'est livres (ses)
Erreurs à dominante idéogrammique	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Majuscules</li> <li>– Ponctuation</li> <li>– Apostrophe</li> <li>– Trait d'union</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la *france (France)</li> <li>*les, amis (les amis)</li> <li>*leau (l'eau)</li> <li>*peut être (peut-être)</li> </ul>

## 44- Les chaînes d'accord

### 1) L'accord

**L'accord** est la **redondance des marques grammaticales de nombre** (singulier ou pluriel), de **genre** (masculin ou féminin) et de **personne**, portées par **plusieurs mots variables de la phrase** qui rend perceptibles les relations syntaxiques et sémantiques entre ces mots.

*Ex : Les petits oiseaux chantent.*

Les **marques grammaticales** s'ajoutent à la **fin des mots variables** : déterminant, noms, pronoms, adjectifs, verbes. Les déterminants, les noms et les pronoms varient en nombre et en genre. Les verbes varient en personne et en nombre.

Les marques sont beaucoup plus présentes à l'écrit qu'à l'oral (car beaucoup sont muettes).

### 2) Les chaînes d'accord

Les **chaînes d'accord** sont des **suites de mots qui entretiennent entre eux une relation morphologique solidaire**. On distingue 3 chaînes d'accord :

- La **chaîne du groupe nominal**, constituée d'au moins du déterminant et du nom, et éventuellement de l'adjectif épithète : *les arbres / les petits singes*,
- La **chaîne constituée du groupe sujet + verbe** : *ils jouent*,
- La **chaîne constituée du groupe sujet + verbe + attribut du sujet** : *les enfants sont contents*.

Quand il est dans une chaîne, le **déterminant** est souvent le seul terme qui indique le nombre ou le genre à l'oral. Même si c'est le nom qui commande l'accord, le déterminant joue le rôle pivot : **indicateur de l'accord**.

Difficultés pour l'accord :

- La **position** : éléments placés après le déterminant s'accordent plus facilement (car mouvement d'écriture). *Ex : « les petits singes » # « effrayés, les petits singes ... ».*
- La **longueur de la chaîne et l'éloignement** : éléments éloignés du terme qui donne l'accord ou du pivot (*ex : les petits singes étaient cachés*).
- Les ruptures : une chaîne d'accord peut être interrompue par un parasite qui masque les relations solidaires entre ses éléments. Ce rupteur peut être :
  - o **Désactivant** : il s'intercale entre les termes de la chaîne. *Ex : Les petits singes brusquement s'enfuient.*
  - o **Activant** : il porte des marques d'une autre chaîne d'accord avec laquelle un accord fautif peut se faire. *Ex : Les habitants du village recherchent l'enfant disparu -> élèves écriront « recherche » (accord de proximité).*

### 3) L'accord au sein du groupe nominal

GN = déterminant + nom (+ facultatifs : expansion du nom). Les constituants s'accordent avec le nom.

Dans le GN, l'adjectif épithète prend le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte : *la grande forêt*.

Attention !

- Tous les adjectifs ne prennent pas la marque de pluralité induite par la chaîne d'accord, surtout les **adjectifs de couleurs**. Ceux dont **l'origine est un nom d'objet** sont **invariables** : **marron, topaze, turquoise, cerise, citron** ... sauf pourpre, mauve, rose, écarlate et fauve. Ex : *elle préfère les robes marron / roses.*
- Un **adjectif de couleur variable** (vert, jaune, rouge ...) **suivi d'un adjectif qui nuance la couleur donnée devient invariable** : *elle a acheté une robe vert clair.* On considère que l'adjectif prend la valeur d'un nom (=une robe d'un vert clair).

Les formes en -ant : Le **participe présent est invariable** alors que **l'adjectif verbal s'accorde en genre et en nombre avec le nom**. Ex : *Un conte effrayant les enfants / Une histoire effrayante.*

Le participe passé employé (sans auxiliaire) comme épithète ou apposition s'accorde en genre et en nombre avec le nom comme un adjectif. Ex : *effrayés, les singes s'enfuient.*

L'accord dans la subordonnée relative : le GN (antécédent), repris par le pronom relatif « qui », détermine la personne et le nombre du verbe de la subordonnée. Ex : *Il faut cesser de pêcher les espèces de poissons qui risquent de disparaître.*

#### 4) L'accord dans la phrase

Le **verbe s'accorde en personne et en nombre avec le sujet**. Le sujet peut être un GN, un pronom, ou aucun des deux (dans ce cas il prend la marque de 3<sup>ème</sup> personne du singulier).

Attention !

- Pour les GN comprenant un **nom collectif** (foule, troupe, nuée, bande etc), le nom collectif est souvent considéré comme **noyau du groupe sujet et active l'accord du verbe** (*une bande d'enfants joue*). Mais l'accord dépend souvent du **sens que le locuteur veut donner** au GN : *une foule de spectateurs assiste au match (perception collective, globale) / une foule de spectateurs assistent au match (diversité plurielle des individus, joue un rôle de quantifieur).*
- **Pluralité des sujets** :
  - o Le verbe a **plusieurs sujets coordonnés** au singulier, il se met normalement au **pluriel** (*le thon et la morue risquent de disparaître*).
  - o Dans certains cas, le **verbe s'accord avec un seul sujet** : quand deux sujets au singulier sont coordonnés par « **ou** » (*un fromage ou un dessert vous sera offert*).
- « **C'est** » : se met au pluriel quand il introduit un GN au pluriel (*Ce sont les grands marées*). Mais le singulier est préféré à l'oral, et est maintenu avec « nous » et « vous » avec certains compléments.

**L'adjectif attribut du sujet s'accorde en genre et en nombre avec le sujet** : *les fruits sont mûrs.*

Le **participe passé employé avec « être » s'accorde en genre et en nombre avec le sujet** : *les enfants sont partis / ces livres ont été oubliés.*

Attention ! Pour les **verbes pronominaux**, le participe passé employé avec « être » s'accorde avec le sujet sauf pour certains verbes comme *se ressembler, se parler, se succéder, se sourire etc.* On prend en compte la fonction du pronom réfléchi pour savoir s'il y a accord. **On accorde le participe passé des formes pronominales avec le sujet sauf si le pronom réfléchi a une autre fonction que COD.**

Ex : « *elle s'est lavée les mains* » -> « *s* » est COD / « *elle s'est lavé les mains* » -> le COD est « *les mains* ».

Le **participe passé employé avec « avoir »** ne s'accorde généralement pas (*elle a acheté trois livres*). Mais il s'accorde avec le COD du verbe si le COD est placé avant le verbe (*ils les ont achetées*).

## 45- Les homophones grammaticaux

Les **homophones grammaticaux** entrent dans la catégorie générale des **homonymes** (qui renvoient aux logogrammes de Nina Catach). Ils sont traités parce qu'ils sont **homophones** (se prononcent de la même façon) mais **non homographes** (ne s'écrivent pas pareil) et parce qu'ils sont très nombreux et la plupart des formes font partie des mots les plus fréquents de la langue française.

Ex : a/à, et/est, ou/où, son/sont, on/ont, se/ce, ces/ses, c'est/s'est, l'a/la/là, s'en/sans ...

L'homophonie grammaticale peut jouer sur :

- La **variation en genre et/ou en nombre d'une même forme** : *tel/telle/tels/telles*.
- Les **formes verbales d'un même paradigme** : *tu es/il est, tu as/il a*. Le pronom détermine la forme juste.
- **Une seule classe grammaticale** : *ses/ces* (les deux sont des déterminants, mais un possessif et l'autre démonstratif). On se base sur le sens de la phrase.
- **Plusieurs classes** : *c'est/s'est confondus avec ses/ces et sait*. Il faut identifier la bonne classe en procédant par **substitution**. Ex : *il s'est battu -> je me suis battu. / Il est froid -> il était froid*.
- **Plusieurs modes** : infinitif, participe passé, imparfait et passé simple. Ex : *marcher / j'ai marché, je marchai/je marchais*.

Certaines séries sont plus difficiles : **quelques, quelque, quel(s) que, quelle(s) que**.

- « **Quel que** » quand il est **suivi du verbe « être »** (ou équivalent). Il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet. Ex : *Quel que soit ton pouvoir*.
- « **Quelque** »
  - o + **nom** : déterminant indéfini. Il varie avec le nom et signifie « **plusieurs** » ou « **un certain** ». Ex : *Quelques amis / Depuis quelque temps, il déprime*.
  - o + **adjectif numéral cardinal** : **invariable** et signifie « **environ** ». Ex : *il y a quelque 20 ans, il était meilleur*.
  - o + **un adjectif** devient un **adverbe** : **invariable**. Ex : *Quelque inquiets que vous soyez, vous réussirez*.
  - o + **adverbe** : **invariable** car devient **adverbe** lui-même. Ex : *quelque subtilement que vous manœuvriez, vous n'y arriverez pas*.

+ cf fiche bristol « aide pour les erreurs d'orthographe entre les homonymes ».

## 46- La ponctuation

### 1) Définition, règles et usages

La ponctuation est le **système des signes graphiques** qui contribuent à **l'organisation d'un texte écrit** en apportant des indications prosodiques, marquant des rapports syntaxiques ou véhiculant des informations sémantiques.

**Signes de ponctuation** (une dizaine) : virgule, point-virgule, point, point d'exclamation, point d'interrogation, les points de suspension, les deux points, les guillemets, le tiret, les parenthèses, les crochets.

Parmi ces signes, il y a des **signes d'énonciation** : guillemets, tirets, qui sont utilisés pour signaler le discours direct.

La ponctuation est régie par une **norme** car certaines pratiques sont obligatoires (phrase se termine par un point, virgule interdite entre le sujet et le verbe ...).

## 2) La fonction prosodique

Les signes de ponctuation correspondent en partie aux **pauses de la voix** ou à l'**intonation** de la phrase.

## 3) La fonction syntaxique

La ponctuation contribue à **segmenter des unités syntaxiques de longueur variable** : texte en phrases, phrases en groupe, et d'y reconnaître des unités de rang inférieur. Elle sert aussi à indiquer les démarcations énonciatives (citation, discours rapporté, assertions diverses).

Délimitation des phrases : deux signes combinés (majuscule en début de phrase et le point à la fin).

Délimitation à l'intérieur de la phrase : délimiter les groupes syntaxiques. La virgule permet de juxtaposer des mots ou des groupes de mots. Les virgules et les points-virgules peuvent aussi délimiter des unités plus longues comme des propositions juxtaposées.

Démarcations discursives : les guillemets, les parenthèses, les tirets doubles permettent d'insérer un élément relevant d'un autre niveau discursif. Les deux points servent à introduire le discours rapporté ou à marquer une séparation significative avec ce qui précède (explication, exemple etc).

Attention ! La ponctuation ne doit pas aller à l'encontre des **liens syntaxiques forts** :

- Entre un nom et son complément,
- Entre le sujet et le verbe,
- Entre le verbe et un complément d'objet.

## 4) La fonction sémantique

Les signes de ponctuation peuvent apporter **diverses informations sémantiques**.

Identification de la modalité de la phrase : point d'interrogation et point d'exclamation permettent d'identifier les **types de phrases**.

Découpage sémantique et syntaxique de la phrase : la ponctuation permet d'opposer des fonctions grammaticales différentes : **complément de verbe et complément de phrase**. Ex : « *Nous allons manger les enfants* » (COD) / « *Nous allons manger, les enfants* » (complément de phrase). Elle permet aussi de différencier **épithète et apposition**.